

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020**

**164X20**

### **DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE D'AMÉNAGEMENT "Pays d'Aix Territoires" (SPLA)**

Par délibération en date du 30 mars 2010, le Conseil Municipal a approuvé l'entrée de la Commune des Pennes Mirabeau dans le capital social de la Société Publique Locale d'Aménagement "Pays d'Aix Territoires" (SPLA), afin de devenir actionnaire et de siéger au Conseil d'Administration.

Deux membres, un titulaire et un suppléant, doivent être désignés pour siéger au sein de cette instance.

Suite au renouvellement général du Conseil Municipal, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres suivants :

#### **TITULAIRE**

***M. AMIEL Michel, Maire des Pennes Mirabeau***

#### **SUPPLEANT**

***Mme SLISSA Monique, Adjoint (Développement Durable, Transition Ecologique et Vie associative)***

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE la désignation d'un représentant titulaire et de son suppléant ci-dessous appelés à siéger au Conseil d'Administration de la SPLA « Pays d'Aix Territoires »

#### **TITULAIRE**

***M. AMIEL Michel, Maire des Pennes Mirabeau.***

#### **SUPPLEANT**

***Mme SLISSA Monique, Adjoint***

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 27

CONTRE : 8 M. AMARO – FIORILE REYNAUD – CABRAS – DELAVEAU – GORLIER  
LACROIX – SCAMARONI - FUSONE - COCH

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI